



Etendre le système actuel de primes communales durables

Contexte

Actuellement, trois primes communales durables sont octroyées :

- la première concerne l'installation de toiture végétalisée ;
- la seconde l'installation de chauffe-eau solaire ;
- la troisième l'installation de citerne d'eau de pluie.

Développement de l'action

L'intérêt d'étendre le système actuel de primes communales résulte de l'identification de problèmes d'ordre globaux (pollution de la nappe phréatique, surconsommation d'eau, réchauffement climatique...) trouvant des réponses à l'échelon de l'individu.

Il est ainsi question de créer une nouvelle prime pour l'installation de micro-station d'épuration afin d'encourager l'investissement dans ce type d'installation et ainsi diminuer les rejets d'eaux usées dans la nature (notamment au Sud de la Commune).

A l'exemple du travail mené par le Service Environnement pour l'instauration de cette nouvelle prime, identifier en fonction de la disponibilité de budget, des primes pouvant apporter une réponse à des enjeux globaux (exemple : isolation des toitures, abonnement STIB...).

La proposition de prime peut-être effectuée par n'importe quel service. Le pilote joue ici un rôle d'incitant à l'identification de primes durables en invitant chaque service à formuler des propositions. Celles-ci seront ensuite présentées au Collège puis au Conseil Communal avant d'être entérinées.

Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : protéger l'environnement.

Économiques : octroyer des primes durables.

Sociaux : encourager l'investissement des ménages.

Indications de calendrier

Action existante à confirmer.

Acteur(s)

Pilote(s)	Service Environnement
Service(s)	Tous
Autre(s)	

Moyens financiers

Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)